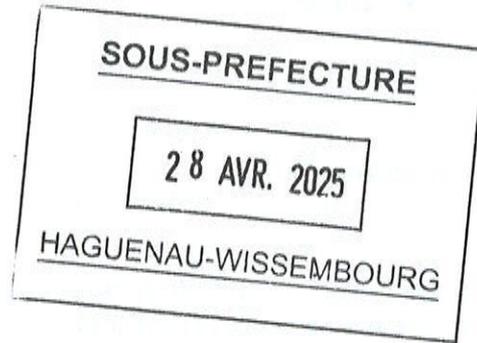




COMMUNE DE KRAUTWILLER
République Française – Département du Bas-Rhin



DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du : 15 AVRIL 2025 A 19 H 30	
Lieu : Mairie de Krautwiller	
N° de la délibération : 2025_CM_09	Titre : Conseil Municipal Désignation du secrétaire de séance
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE, Maire	Date de la convocation : 10 AVRIL 2025
Président de séance : Monsieur Paul NOLTE	Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas GANZITTI
PJ :	

Membres en exercice :	10	
Présent (e) s	9	M. Paul NOLTE, M. Jean-Marie DECKER, Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Béatrice FORSTER, M. Antoine DECKER, Mme Corinne ASMUS, M. Nicolas GANZITTI, Mme Cristel SCHILLING, M. Pascal MECKERT
Absent (e) s excusé (e) s	1	M. René BAEHR,
Absent (e) s non excusé (e) s	0	
Procuration (s)	1	M. René BAEHR donne procuration à Mme Corinne ASMUS

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_09	Titre : Conseil Municipal Désignation du secrétaire de séance
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE	Date de la convocation : 15 AVRIL 2025
Service référent : Direction Générale	

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal désigne son secrétaire de séance lors de chacune de ses séances.

Pour assurer ces fonctions lors de la séance d'aujourd'hui, je vous propose la candidature de :

- Monsieur Nicolas GANZITTI comme secrétaire de séance

DECISION

Le Conseil municipal,

Sur la proposition du rapporteur,

VU l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales,

DESIGNE Monsieur Nicolas GANZITTI comme secrétaire de séance

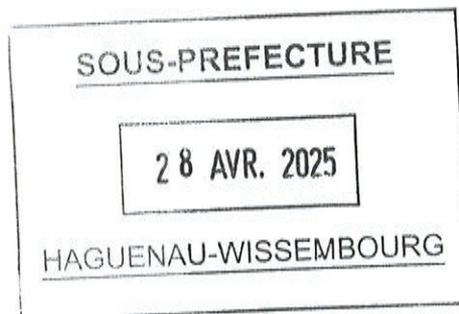
N° de la délibération : 2025_CM_09		Titre : Conseil Municipal Désignation du secrétaire de séance	
Pour		10	
Contre		0	
Abstention		0	
Résultat du vote : ADOPTE A L'UNANIMITE			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Paul NOLTE



Le secrétaire de séance,
Nicolas GANZITTI

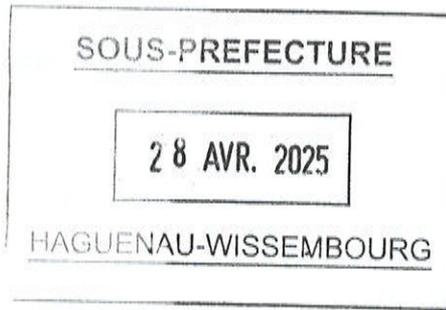



Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	



COMMUNE DE KRAUTWILLER

République Française – Département du Bas-Rhin



DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du : 15 AVRIL 2025 A 19 H 30	
Lieu : Mairie de Krautwiller	
N° de la délibération : 2025_CM_10	Titre : Conseil Municipal Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 mars 2025
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE, Maire	Date de la convocation : 10 AVRIL 2025
Président de séance : Monsieur Paul NOLTE	Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas GANZITTI
PJ : Procès-verbal de la réunion du 18 mars 2025	

Membres en exercice :	10	
Présent (e) s	9	M. Paul NOLTE, M. Jean-Marie DECKER, Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Béatrice FORSTER, M. Antoine DECKER, Mme Corinne ASMUS, M. Nicolas GANZITTI, Mme Cristel SCHILLING, M. Pascal MECKERT
Absent (e) s excusé (e) s	1	M. René BAEHR,
Absent (e) s non excusé (e) s	0	
Procuration (s)	1	M. René BAEHR donne procuration à Mme Corinne ASMUS

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_10	Titre : Conseil Municipal Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 mars 2025
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE	Date de la convocation : 15 AVRIL 2025
Service référent : Direction Générale	

Le procès-verbal de la séance du 18 mars 2025 a été transmis à tous les conseillers municipaux.

Je vous demande de bien vouloir approuver le procès-verbal de la séance du 18 mars 2025.

DECISION

Le Conseil municipal,

Après en avoir pris connaissance et délibéré,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du 18 mars 2025

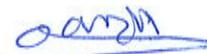
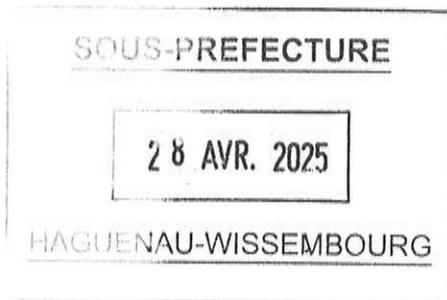
N° de la délibération : 2025_CM_10		Titre : Conseil Municipal Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 mars 2025	
Pour			10
Contre			0
Abstention			0
Résultat du vote : ADOpte A L'UNANIMITE			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Paul NOLTE



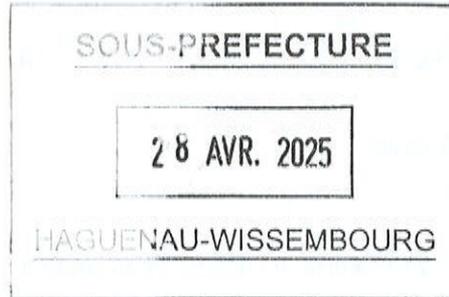
Le secrétaire de séance,
Nicolas GANZITTI

Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	



COMMUNE DE KRAUTWILLER
République Française – Département du Bas-Rhin



DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du : 15 AVRIL 2025 A 19 H 30	
Lieu : Mairie de Krautwiller	
N° de la délibération : 2025_CM_11	Titre : Conseil Municipal Dossier DETR – Zone de loisirs
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE, Maire	Date de la convocation : 10 AVRIL 2025
Président de séance : Monsieur Paul NOLTE	Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas GANZITTI
PJ :	

Membres en exercice :	10	
Présent (e) s	9	M. Paul NOLTE, M. Jean-Marie DECKER, Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Béatrice FORSTER, M. Antoine DECKER, Mme Corinne ASMUS, M. Nicolas GANZITTI, Mme Cristel SCHILLING, M. Pascal MECKERT
Absent (e) s excusé (e) s	1	M. René BAEHR,
Absent (e) s non excusé (e) s	0	
Procuration (s)	1	M. René BAEHR donne procuration à Mme Corinne ASMUS

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_11	Titre : Conseil Municipal Dossier DETR – Zone de loisirs
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE	Date de la convocation : 15 AVRIL 2025
Service référent : Direction Générale	

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'un dossier de subvention au titre de la DETR a été déposé auprès de la Préfecture pour la zone de loisirs.

Pour les besoins administratifs, il y a lieu de redélibérer pour ce projet.

Descriptif (initial) sommaire de l'opération

La commune souhaite mener une réflexion sur les perspectives d'évolution des constructions et des aménagements situés à l'étang de pêche avec pour objectif de créer une zone de loisirs.

Dans le cadre de cette réflexion, il s'agit d'intégrer au projet :

- La démolition de la salle existante en vue de la construction sur le même emplacement d'une nouvelle salle polyvalente de 130m²,
- La démolition et la reconstruction de l'auvent en face de l'étang,
- La démolition du garage existant sur la parcelle 190 et de la grange sur la parcelle 191 en vue d'y intégrer la construction d'un bâtiment à 2 niveaux, un city stade, des places de stationnement et une aire de jeux avec terrain de pétanque,
- Les opérations de désamiantages pour permettre la démolition des espaces identifiés,
- La mise en place de clôtures sur le site.

La construction du bâtiment à 2 niveaux intègre un espace associatif de 55m², un rangement dédié, des sanitaires, des espaces communs avec kitchenette et deux bureaux pour une surface estimée à 145 m².

Le budget travaux est estimé à ce stade à 814 000.- € HT.

Durée du marché tranche ferme : 24 mois (hors année de garantie)

Le marché

Le marché a été signé en date du 7 janvier 2025 pour un montant HT de 97 680.-€.

Demandes de subvention

Ont été sollicités à ce jour :

- La Préfecture au titre de la DETR (minimum de 20%) – dossier déposé
- La CeA au titre du FCA (taux modulé de 30%) – dossier déposé
- La Région Grand Est – dossier non déposé
- L'ANS au titre d'une subvention pour les équipements sportifs – dossier non déposé

Plan de financement prévisionnel du projet

Annexé à la présente délibération

Avancement du dossier

Une réunion de travail a eu lieu le 10 mars 2025 pour une présentation d'un avant-projet. Cet avant-projet a été présenté en séance du Conseil Municipal en date du 18 mars 2025 (annexé à la présente délibération)

Suite à ces réunions l'avant-projet sera quelque peu modifié.

La prochaine étape sera l'organisation d'une réunion publique afin de présenter ce projet à l'ensemble des citoyens.

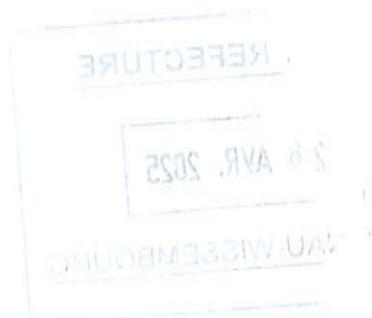
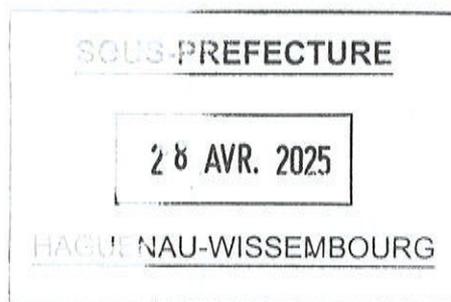
Puis le permis de démolir et le permis de construire seront déposés.

DECISION

Le Conseil municipal,

Après en avoir pris connaissance et délibéré,

- **APPROUVE** le principe du projet de création d'une zone de loisirs tel que décrit ci-dessus ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes les pièces administratives afférentes à ce dossier.



N° de la délibération : 2025_CM_11		Titre : Conseil Municipal Dossier DETR – Zone de loisirs	
Pour			10
Contre			0
Abstention			0
Résultat du vote : ADOpte A L'UNANIMITE			

Pour extrait conforme et exécutoire

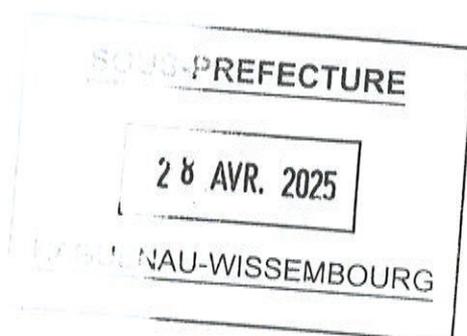
Le Maire,
Paul NOLTE



Le secrétaire de séance,
Nicolas GANZITTI

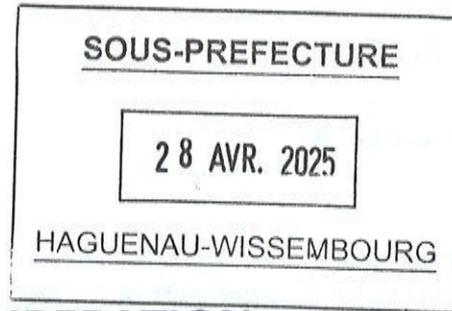



Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	





COMMUNE DE KRAUTWILLER
République Française – Département du Bas-Rhin



DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du : 15 AVRIL 2025 A 19 H 30	
Lieu : Mairie de Krautwiller	
N° de la délibération : 2025_CM_12	Titre : Conseil Municipal Transparence des indemnités des élus
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE, Maire	Date de la convocation : 10 AVRIL 2025
Président de séance : Monsieur Paul NOLTE	Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas GANZITTI
PJ :	

Membres en exercice :	10	
Présent (e) s	9	M. Paul NOLTE, M. Jean-Marie DECKER, Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Béatrice FORSTER, M. Antoine DECKER, Mme Corinne ASMUS, M. Nicolas GANZITTI, Mme Cristel SCHILLING, M. Pascal MECKERT
Absent (e) s excusé (e) s	1	M. René BAEHR,
Absent (e) s non excusé (e) s	0	
Procuration (s)	1	M. René BAEHR donne procuration à Mme Corinne ASMUS

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_12	Titre : Conseil Municipal Transparence des indemnités des élus
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE	Date de la convocation : 15 AVRIL 2025
Service référent : Direction Générale	

Dans un objectif de transparence, la loi n° 2019-1461 dite loi « Engagement et Proximité » a instauré, pour les communes, les EPCI à fiscalité propre et les départements et les régions, l'obligation d'établir chaque année, avant l'examen du Budget, un état présentant l'ensemble des indemnités dont bénéficient l'ensemble des élus siégeant au sein de leur conseil (articles 92 dernier alinéa et 93 de la loi).

Le conseil municipal est invité à prendre acte de cet état annuel

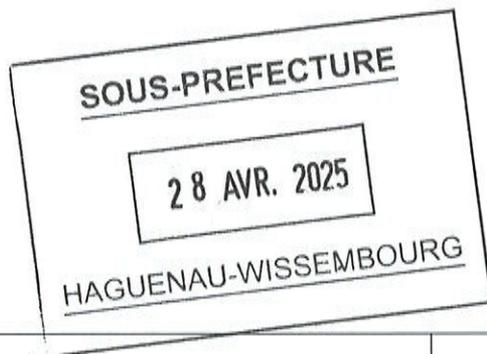
N° de la délibération : 2025_CM_1		Titre : Conseil Municipal Transparence des indemnités des élus	
Pour		10	
Contre		0	
Abstention		0	
Résultat du vote : ADOpte A L'UNANIMITE			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Paul NOLTE



Le secrétaire de séance,
Nicolas GANZITTI

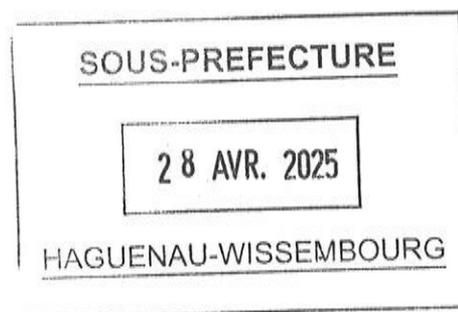



Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	

TRANSPARENCE DES INDEMNITES DES ELUS - ANNEE 2024

Période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

NOM	FONCTION	MONTANT BRUT	MONTANT NET
Paul NOLTE	MAIRE	12 578.16 €	10 880.04 €
Jean-Marie DECKER	1 ^{er} ADJOINT	4 883.28 €	4 224.12 €
Christiane GRAD-RICHERT	2 ^{ème} ADJOINT	4 883.28 €	4 224.12 €





COMMUNE DE KRAUTWILLER
République Française – Département du Bas-Rhin

DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du : 15 AVRIL 2025 A 19 H 30	
Lieu : Mairie de Krautwiller	
N° de la délibération : 2025_CM_13	Titre : Conseil Municipal Approbation du compte administratif 2024 et du compte de gestion 2024
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE, Maire	Date de la convocation : 10 AVRIL 2025
Président de séance : Monsieur Paul NOLTE	Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas GANZITTI
PJ :	

Membres en exercice :	10	
Présent (e) s	9	M. Paul NOLTE, M. Jean-Marie DECKER, Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Béatrice FORSTER, M. Antoine DECKER, Mme Corinne ASMUS, M. Nicolas GANZITTI, Mme Cristel SCHILLING, M. Pascal MECKERT
Absent (e) s excusé (e) s	1	M. René BAEHR,
Absent (e) s non excusé (e) s	0	
Procuration (s)	1	M. René BAEHR donne procuration à Mme Corinne ASMUS

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_13	Titre : Conseil Municipal Approbation du compte administratif 2024 et du compte de gestion 2024
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE	Date de la convocation : 15 AVRIL 2025
Service référent : Direction Générale	

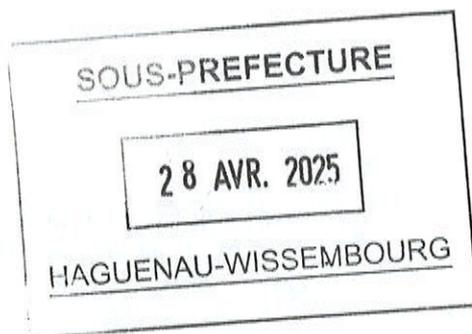
Monsieur le Maire a informé les conseillers que ce point sera examiné à une séance ultérieure, étant donné que nous n'avons pas tous les éléments.

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Paul NOLTE



Le secrétaire de séance,
Nicolas GANZITTI

Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	



COMMUNE DE KRAUTWILLER
République Française – Département du Bas-Rhin

DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du : 15 AVRIL 2025 A 19 H 30	
Lieu : Mairie de Krautwiller	
N° de la délibération : 2025_CM_14	Titre : Conseil Municipal Budget primitif 2025
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE, Maire	Date de la convocation : 10 AVRIL 2025
Président de séance : Monsieur Paul NOLTE	Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas GANZITTI
PJ :	

Membres en exercice :	10	
Présent (e) s	9	M. Paul NOLTE, M. Jean-Marie DECKER, Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Béatrice FORSTER, M. Antoine DECKER, Mme Corinne ASMUS, M. Nicolas GANZITTI, Mme Cristel SCHILLING, M. Pascal MECKERT
Absent (e) s excusé (e) s	1	M. René BAEHR,
Absent (e) s non excusé (e) s	0	
Procuration (s)	1	M. René BAEHR donne procuration à Mme Corinne ASMUS

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_14	Titre : Conseil Municipal Budget primitif 2025
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE	Date de la convocation : 15 AVRIL 2025
Service référent : Direction Générale	

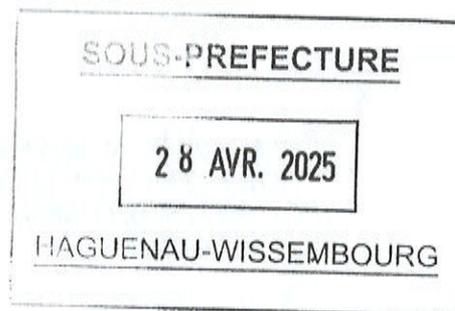
Monsieur le Maire a informé les conseillers que ce point sera examiné à une séance ultérieure, étant donné que nous n'avons pas tous les éléments.

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Paul NOLTE



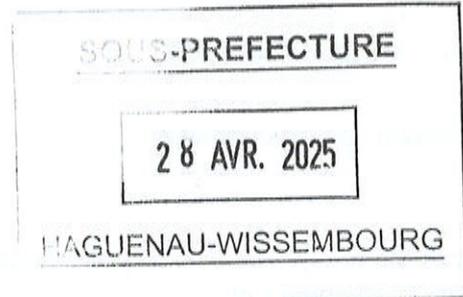
Le secrétaire de séance,
Nicolas GANZITTI

Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	



COMMUNE DE KRAUTWILLER
République Française – Département du Bas-Rhin



DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du : 15 AVRIL 2025 A 19 H 30	
Lieu : Mairie de Krautwiller	
N° de la délibération : 2025_CM_15	Titre : Conseil Municipal Vote des taux de la fiscalité directe locale
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE, Maire	Date de la convocation : 10 AVRIL 2025
Président de séance : Monsieur Paul NOLTE	Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas GANZITTI
PJ : Etat 1259	

Membres en exercice :	10	
Présent (e) s	9	M. Paul NOLTE, M. Jean-Marie DECKER, Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Béatrice FORSTER, M. Antoine DECKER, Mme Corinne ASMUS, M. Nicolas GANZITTI, Mme Cristel SCHILLING, M. Pascal MECKERT
Absent (e) s excusé (e) s	1	M. René BAEHR,
Absent (e) s non excusé (e) s	0	
Procuration (s)	1	M. René BAEHR donne procuration à Mme Corinne ASMUS

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_15	Titre : Conseil Municipal Vote des taux de la fiscalité directe locale
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE	Date de la convocation : 15 AVRIL 2025
Service référent : Direction Générale	

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que par délibération du 4 avril 2024, le Conseil municipal avait fixé les taux des impôts comme suit :

- ▶ 8.35 % : Taxe d'Habitation
- ▶ 22.21 % : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
- ▶ 28.47 % : Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties

Ces recettes jouent un rôle essentiel dans le financement des services et des équipements publics. La commune envisage d'importants investissements, notamment le projet de création d'une zone de loisirs, l'aménagement, par la suite, de la rue des Bergers, ... en 2025 et les années suivantes afin de répondre au mieux à l'intérêt général et aux besoins des citoyens.

Il est proposé aux membres, suites à ces informations :

- d'augmenter les taux d'imposition en 2025 à :

- ▶ 8.85 % : Taxe d'Habitation
- ▶ 22.71 % : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
- ▶ 28.97 % : Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties.

DECISION

Le Conseil municipal,

Après en avoir pris connaissance et délibéré,

- **DECIDE** d'augmenter les taux d'imposition en 2025 à :

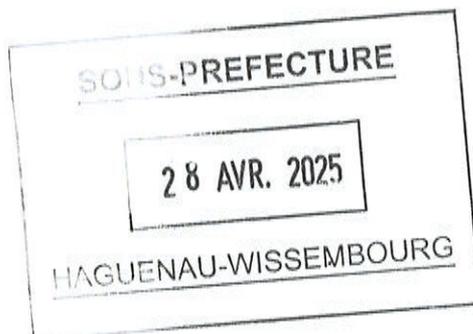
- ▶ 8.85 % : Taxe d'Habitation
- ▶ 22.71 % : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
- ▶ 28.97 % : Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties.

N° de la délibération : 2025_CM_15		Titre : Conseil Municipal Vote des taux de la fiscalité directe locale	
Pour			9
Contre			1
Abstention			0
Résultat du vote : ADOPTE			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Paul NOLTE

Le secrétaire de séance,
Nicolas GANZITTI



Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

Faint, illegible text in the upper right quadrant.

Faint, illegible text in the center of the page.

Faint, illegible text in the lower left quadrant.



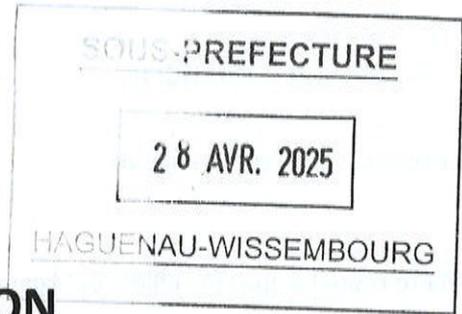
PREFECTURE
 28 AVR. 2025
 LE TITRE DE LA COMMUNE

Faint, illegible text in the lower right quadrant.

Faint, illegible text at the bottom right corner.



COMMUNE DE KRAUTWILLER
République Française – Département du Bas-Rhin



DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du : 15 AVRIL 2025 A 19 H 30	
Lieu : Mairie de Krautwiller	
N° de la délibération : 2025_CM_16	Titre : Conseil Municipal Chapelle – Mise en conformité de l'installation électrique
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE, Maire	Date de la convocation : 10 AVRIL 2025
Président de séance : Monsieur Paul NOLTE	Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas GANZITTI
PJ :	

Membres en exercice :	10	
Présent (e) s	9	M. Paul NOLTE, M. Jean-Marie DECKER, Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Béatrice FORSTER, M. Antoine DECKER, Mme Corinne ASMUS, M. Nicolas GANZITTI, Mme Cristel SCHILLING, M. Pascal MECKERT
Absent (e) s excusé (e) s	1	M. René BAEHR,
Absent (e) s non excusé (e) s	0	
Procuration (s)	1	M. René BAEHR donne procuration à Mme Corinne ASMUS

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_16	Titre : Conseil Municipal Chapelle – Mise en conformité de l'installation électrique
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE	Date de la convocation : 15 AVRIL 2025
Service référent : Direction Générale	

M. le Maire rappelle aux conseillers qu'il conviendrait de réaliser une mise en conformité de l'installation électrique à la chapelle.

Pour ce faire, des entreprises ont été sollicité pour l'établissement de devis.

A ce jour, 3 entreprises ont répondu :

- L'entreprise VELUM de Bischoffsheim pour la fourniture du matériel
- L'entreprise MESSEMER de Soultz sous Forêts pour la mise en place de l'installation (en collaboration avec l'entreprise VELUM)
- L'entreprise CEVICO pour l'ensemble des travaux

DEVIS établis :

- Entreprise VELUM	1 655.60 € HT	1 986.75 € TTC
- Entreprise MESSEMER	2 441.28 € HT	2 929.54 € TTC
- Entreprise MESSEMER	1 125.00 € HT	1 350.00 € TTC
- Entreprise CEVICO	5 911.55 € HT	7 093.86 € TTC

Selon les devis, il risque d'y avoir un sur coût par rapport au devis de l'entreprise MESSEMER, étant donné qu'il est mentionné sur le devis « métré réellement exécuté sera décompté ».

M. Jean-Marie DECKER ayant un intérêt à l'affaire ne prend pas part au vote.

M. Antoine DECKER ayant un intérêt à l'affaire ne prend pas part au vote.

DECISION

Le Conseil municipal,

Après en avoir pris connaissance et délibéré,

- **DECIDE** de valider l'offre présentée par l'entreprise CEVICO pour un montant HT de 5 911.55 €
- **CHARGE** M. le Maire de faire les demandes de subvention dans la mesure du possible
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes les pièces administratives afférentes à ce dossier

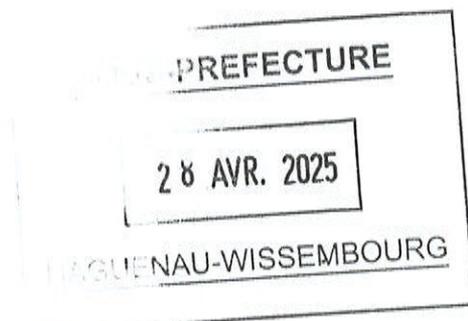
N° de la délibération : 2025_CM_16		Titre : Conseil Municipal Chapelle – Mise en conformité de l'installation électrique	
Pour		8	
Contre		0	
Abstention		0	
Résultat du vote : ADOPTE			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Paul NOLTE



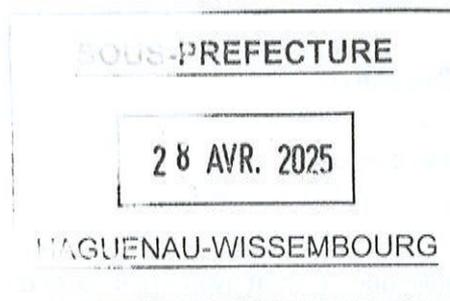
Le secrétaire de séance,
Nicolas GANZITTI

Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	



COMMUNE DE KRAUTWILLER
République Française – Département du Bas-Rhin



DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du : 15 AVRIL 2025 A 19 H 30	
Lieu : Mairie de Krautwiller	
N° de la délibération : 2025_CM_17	Titre : Conseil Municipal Travaux de charpente et couverture pour un abri
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE, Maire	Date de la convocation : 10 AVRIL 2025
Président de séance : Monsieur Paul NOLTE	Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas GANZITTI
PJ :	

Membres en exercice :	10	
Présent (e) s	9	M. Paul NOLTE, M. Jean-Marie DECKER, Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Béatrice FORSTER, M. Antoine DECKER, Mme Corinne ASMUS, M. Nicolas GANZITTI, Mme Cristel SCHILLING, M. Pascal MECKERT
Absent (e) s excusé (e) s	1	M. René BAEHR,
Absent (e) s non excusé (e) s	0	
Procuration (s)	1	M. René BAEHR donne procuration à Mme Corinne ASMUS

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_17	Titre : Conseil Municipal Travaux de charpente et couverture pour un abri
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE	Date de la convocation : 15 AVRIL 2025
Service référent : Direction Générale	

Monsieur le Maire rappelle que ce point avait été discuté en séance du 18 mars 2025.

Selon Monsieur Jean-Marie DECKER, adjoint, Madame Elisabeth DECKER, aurait donné son accord pour la mise à disposition de l'emplacement pour les carioles pour un an.

Après discussion, Monsieur Pascal MECKERT propose également un emplacement pour ces carioles, qui doivent être protégées des aléas de la météo, mais également être restaurées.

DECISION

Le Conseil municipal,

Après en avoir pris connaissance et délibéré,

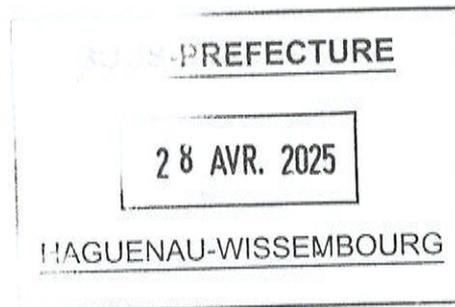
- **DECIDE** de ne pas donner suite à ces travaux de charpente et de les reporter

N° de la délibération : 2025_CM_17		Titre : Conseil Municipal Travaux de charpente et couverture pour un abri	
Pour			10
Contre			0
Abstention			0
Résultat du vote : ADOPTE A L'UNANIMITE			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Paul NOLTE

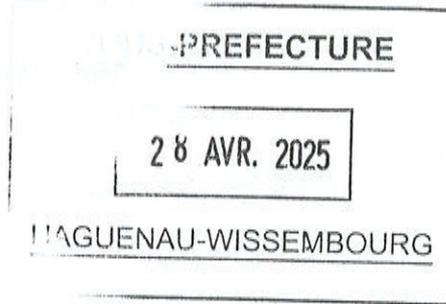
Le secrétaire de séance,



Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	



COMMUNE DE KRAUTWILLER
République Française – Département du Bas-Rhin



DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du : 15 AVRIL 2025 A 19 H 30	
Lieu : Mairie de Krautwiller	
N° de la délibération : 2025_CM_18	Titre : Conseil Municipal Rétablissement des voies de communication SANEF
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE, Maire	Date de la convocation : 10 AVRIL 2025
Président de séance : Monsieur Paul NOLTE	Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas GANZITTI
PJ :	

Membres en exercice :	10	
Présent (e) s	9	M. Paul NOLTE, M. Jean-Marie DECKER, Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Béatrice FORSTER, M. Antoine DECKER, Mme Corinne ASMUS, M. Nicolas GANZITTI, Mme Cristel SCHILLING, M. Pascal MECKERT
Absent (e) s excusé (e) s	1	M. René BAEHR,
Absent (e) s non excusé (e) s	0	
Procuration (s)	1	M. René BAEHR donne procuration à Mme Corinne ASMUS

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

N° de la délibération : 2025_CM_18	Titre : Conseil Municipal Rétablissement des voies de communication SANEF
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE	Date de la convocation : 15 AVRIL 2025
Service référent : Direction Générale	

Rapporteur M. le Maire,

**RÉTABLISSEMENT DES VOIES DE COMMUNICATION SUITE A LA DÉLIMITATION
DU DOMAINE PUBLIC AUTOROUTIER CONCÉDÉ (DPAC) DE L'AUTOROUTE A4.**

Dans le cadre de la Délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) de l'autoroute A4 et du rétablissement des voies de communication, Monsieur le Maire :

- Informe que la Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France a chargé le cabinet de Géomètre-Expert GEOMEXPERT à Montargis de procéder aux opérations de Délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) de l'autoroute A4 qui traverse le territoire de la Commune de KRAUTWILLER (67)
- Présente, pour avis, le plan projet de délimitation et indique que cette opération permettra la remise foncière des voies par acte administratif gratuit et que les frais de transfert seront à la charge de la SANEF.

DECISION

Le Conseil municipal, suite à l'exposé du Maire,

Après en avoir pris connaissance et délibéré,

- **REND** un avis favorable à la délimitation des voies rétablies dans le cadre de la Délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) de l'autoroute A4, telle qu'elle figure au plan projet.
- **NOTE** que tous les frais relatifs à cette opération incomberont à la Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces inhérentes aux remises de ces voies à la commune

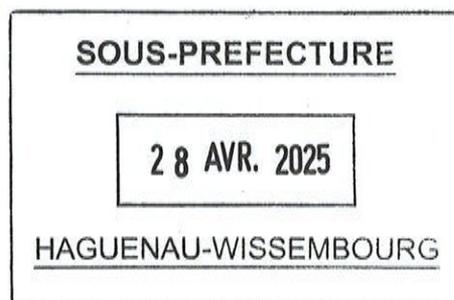
N° de la délibération : 2025_CM_18		Titre : Conseil Municipal Rétablissement des voies de communication SANEF	
Pour			10
Contre			0
Abstention			0
Résultat du vote : ADOPTE A L'UNANIMITE			

Pour extrait conforme et exécutoire

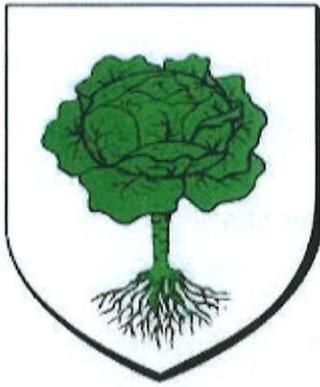
Le Maire,
Paul NOLTE



Le secrétaire de séance,
Nicolas GANZITTI

Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	



COMMUNE DE KRAUTWILLER

République Française – Département du Bas-Rhin

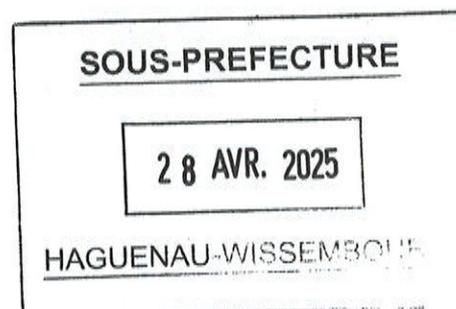
DELIBERATION

Extrait du registre du Conseil Municipal

Conseil du : 15 AVRIL 2025 A 19 H 30	
Lieu : Mairie de Krautwiller	
N° de la délibération : 2025_CM_19	Titre : Conseil Municipal CAH – Mise à disposition de personnel
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE, Maire	Date de la convocation : 10 AVRIL 2025
Président de séance : Monsieur Paul NOLTE	Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas GANZITTI
PJ :	

Membres en exercice :	10	
Présent (e) s	9	M. Paul NOLTE, M. Jean-Marie DECKER, Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Béatrice FORSTER, M. Antoine DECKER, Mme Corinne ASMUS, M. Nicolas GANZITTI, Mme Cristel SCHILLING, M. Pascal MECKERT
Absent (e) s excusé (e) s	1	M. René BAEHR,
Absent (e) s non excusé (e) s	0	
Procuration (s)	1	M. René BAEHR donne procuration à Mme Corinne ASMUS

La majorité des membres en exercice assistant à la séance, le Conseil municipal peut délibérer valablement.



N° de la délibération : 2025_CM_19	Titre : Conseil Municipal CAH – Mise à disposition de personnel
Rapporteur : Monsieur Paul NOLTE	Date de la convocation : 15 AVRIL 2025
Service référent : Direction Générale	

M. le Maire rappelle qu'il y a une convention de mise à disposition de personnel entre la CAH et la commune.

Lors de sa séance du 31 mars 2025, le bureau de la CAH a décidé de modifier l'article 1 de la convention de mise à disposition déjà existante en :

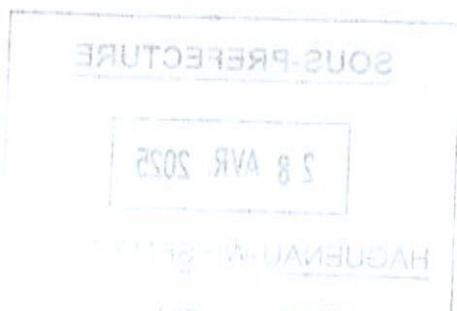
- transformant le cadre d'emplois des adjoints administratifs de l'agent vers le cadre d'emploi des rédacteurs, à compter du 1^{er} mars 2025.

DECISION

Le Conseil municipal,

Après en avoir pris connaissance et délibéré,

- autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition de personnel – avenant n° 3
- autorise le Maire à signer toutes les pièces administratives afférentes à ce dossier.



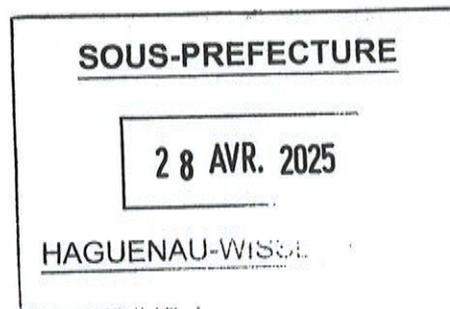
N° de la délibération : 2025_CM_19		Titre : Conseil Municipal CAH – Mise à disposition de personnel	
Pour			10
Contre			0
Abstention			0
Résultat du vote : ADOPTE A L'UNANIMITE			

Pour extrait conforme et exécutoire

Le Maire,
Paul NOLTE



Le secrétaire de séance,
Nicolas GANZITTI

Envoyé en Sous-Préfecture le	
Enregistré en Sous-Préfecture le	
Publié le	

SOUS-PREFECTURE

28 AVR. 2025

HAGUENAU-WISSE